



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2024-409

PUBLIÉ LE 23 JUILLET 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2024-06-19-00060 - DECISION TARIFAIRE N°10117 PORTANT
FIXATION POUR 2024?? DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE?? PREVUE AU CONTRAT
PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE?? LES PAPILLONS
BLANCS DU CAMBRESIS - 590800249 (4 pages) Page 3

R32-2024-07-19-00002 - DECISION TARIFAIRE N°10121 PORTANT
FIXATION POUR 2024?? DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE?? PREVUE AU CONTRAT
PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE?? LES PAPILLONS
BLANCS DE LILLE - 590799821 (4 pages) Page 8

R32-2024-06-19-00061 - DECISION TARIFAIRE N°10330 PORTANT
FIXATION POUR 2024?? DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE?? PREVUE AU CONTRAT
PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE?? EPSM LILLE
METROPOLE - 590782660 (3 pages) Page 13

R32-2024-07-19-00001 - DECISION TARIFAIRE N°10340 PORTANT
FIXATION POUR 2024?? DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE?? PREVUE AU CONTRAT
PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE?? TRISOMIE 21 FRANCE -
690052667 (3 pages) Page 17

ARS /

R32-2024-07-22-00001 - ARRÊTÉ DOS-SDES-GRHH-2024-77?? PORTANT
SUR LA MAJORATION DE LA PRIME DE SOLIDARITE TERRITORIALE POUR LES
ETABLISSEMENTS SUIVANTS :?? CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX /
CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING / CENTRE HOSPITALIER
D'HAZEBROUCK / CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE/
CENTRE HOSPITALIER DE WATTRELOS (2 pages) Page 21

R32-2024-07-22-00002 - ARRÊTÉ
DOS-SDES-GRHH-2024-79?? MODIFIANT L'ARRETE
DOS-SDES-GRH-2023-136?? PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES
POSTES MEDICAUX DE LA REGION HAUTS-DE-?? FRANCE POUR LAQUELLE
L'OFFRE DE SOINS EST OU RISQUE D'ETRE INSUFFISANTE ET
ELIGIBLES A LA PRIME D'ENGAGEMENT DE CARRIERE HOSPITALIERE
(PECH) (16 pages) Page 24

DRAAF / Service Régional de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (SRPE)

R32-2024-07-15-00022 - Contrôle des structures - Rescrit - SCEA LE
MARQUET.docx (2 pages) Page 41

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-06-19-00060

DECISION TARIFAIRE N°10117 PORTANT
FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
LES PAPILLONS BLANCS DU CAMBRESIS -
590800249

DECISION TARIFAIRE N°10117 PORTANT FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
LES PAPILLONS BLANCS DU CAMBRESIS - 590800249

POUR LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SUIVANTS
Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) - MAS LES MYOSOTIS - 590814612

Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) - SCE DE
MAINTIEN A DOM ET D'ACCOMP. FAM - 590023008

Institut Médico-Educatif (I.M.E.) - IME LES PAPILLONS BLANCS DU CAMBRESIS - 590785507

Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) -
ESAT ATELIERS HAUTS DE L'ESCAUT - 590787180

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile - SESSAD PBC CAMBRAI - 590816013

Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2023-1250 du 26 décembre 2023 de financement de la Sécurité Sociale pour 2024 publiée au Journal Officiel du 27/12/2023 ;
- VU l'arrêté ministériel du 16/05/2024 publié au Journal Officiel du 17/05/2024 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2024 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses pour les établissements et services relevant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- VU la décision du 22/05/2024 publiée au Journal Officiel du 24/05/2024 relative aux dotations régionales limitatives 2024 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2024 ;
- VU l'arrêté ministériel du 21/05/2024 publié au Journal Officiel du 23/05/2024 fixant les tarifs plafonds mentionnés à l'article L.314-3 du code de l'action sociale et des familles applicables aux établissements et services mentionnés au a du 5° du I de l'article L.312-1 du même code ;
- VU le décret du 2 novembre 2022 portant nomination de Monsieur GILARDI Hugo en qualité de Directeur Général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- VU la décision de délégation de signature du Directeur Général de l'ARS vers le directeur de l'offre médico-sociale en date du 10/06/2024 ;
- VU le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu le 01/01/2024, prenant effet au 01/01/2024;

DECIDE

Article 1^{er} au titre de 2024, la dotation globalisée commune des établissements et services médico-sociaux financés par l'Assurance Maladie, gérés par l'entité dénommée LES

PAPILLONS BLANCS DU CAMBRESIS (590800249), a été fixée à 20 513 019,33 €, dont -85 945,15 € à titre non reconductible.

-personnes handicapées: 20 513 019,33 € (dont 20 513 019,33 € imputable à l'Assurance Maladie)

		Dotations (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590023008	257 552,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590785507	3 686 646,83	3 848 182,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590787180	0,00	5 509 496,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814612	5 555 870,02	721 317,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590816013	0,00	0,00	933 953,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590023008	47,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590785507	297,07	162,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590787180	0,00	65,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814612	257,99	235,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590816013	0,00	0,00	148,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour 2024, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 1 709 418,28 € (dont 1 709 418,28 € imputable à l'Assurance Maladie)

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2025, en application de l'article L.314-7 du CASF, la dotation globalisée commune s'élève, à titre transitoire, à 20 475 652,48 €. Elle se répartit de la manière suivante, les prix de journée de reconduction étant également mentionnés:

-personnes handicapées : 20 475 652,48 €
(dont 20 475 652,48 € imputable à l'Assurance Maladie)

		Dotations (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590023008	257 552,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590785507	3 660 881,63	3 848 182,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590787180	0,00	5 497 895,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814612	5 555 870,02	721 317,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590816013	0,00	0,00	933 953,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590023008	47,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590785507	294,99	162,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590787180	0,00	65,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814612	257,99	276,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590816013	0,00	0,00	148,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour 2025, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 1 706 304,37 € (dont 1 706 304,37 € imputable à l'Assurance Maladie)

Article 3

Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois, NANCY, 54035 dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

Article 4

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Article 5

Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France est chargé(e) de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire LES PAPILLONS BLANCS DU CAMBRESIS 590800249) et aux structures concernées.

Fait à Lille, Le 19 juin 2024

Directeur de l'offre médico-sociale

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-07-19-00002

DECISION TARIFAIRE N°10121 PORTANT
FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE - 590799821

DECISION TARIFAIRE N°10121 PORTANT FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE - 590799821

POUR LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SUIVANTS
Institut Médico-Educatif (I.M.E.) - IME PBL VILLENEUVE-D'ASCQ - 590782561

Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) - UNITÉ DE VIE CAMPHIN-EN-PÉVÈLE - 590066122

Institut Médico-Educatif (I.M.E.) - IME PBL HAUBOURBIN - 590780458

Institut Médico-Educatif (I.M.E.) - IME DENISE LEGRIX - 590780508

Institut Médico-Educatif (I.M.E.) - IME LE CHEMIN VERT - 590783775

Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) - ESAT
LES PAPILLONS BLANCS ARMENTIERES - 590788105

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile - SESSAD LE FROMEZ - 590790747

Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) - MAS FREDERIC DEWULF - 590814844

Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2023-1250 du 26 décembre 2023 de financement de la Sécurité Sociale pour 2024 publiée au Journal Officiel du 27/12/2023 ;
- VU l'arrêté ministériel du 16/05/2024 publié au Journal Officiel du 17/05/2024 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2024 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses pour les établissements et services relevant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- VU la décision du 22/05/2024 publiée au Journal Officiel du 24/05/2024 relative aux dotations régionales limitatives 2024 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2024 ;
- VU l'arrêté ministériel du 21/05/2024 publié au Journal Officiel du 23/05/2024 fixant les tarifs plafonds mentionnés à l'article L.314-3 du code de l'action sociale et des familles applicables aux établissements et services mentionnées au a du 5° du I de l'article L.312-1 du même code ;
- VU le décret du 2 novembre 2022 portant nomination de Monsieur GILARDI Hugo en qualité de Directeur Général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- VU la décision de délégation de signature du Directeur Général de l'ARS vers le directeur de l'offre médico-sociale en date du 10/06/2024 ;
- VU le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu le 01/01/2024, prenant effet au 01/01/2024;

DECIDE

Article 1^{er} au titre de 2024, la dotation globalisée commune des établissements et services médico-sociaux financés par l'Assurance Maladie, gérés par l'entité dénommée LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE (590799821), a été fixée à 43 516 608,71 €, dont 1 070 928,00 € à titre non reconductible.

-personnes handicapées: 43 516 608,71 € (dont 43 516 608,71 € imputable à l'Assurance Maladie)

		Dotations (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590066122	1 217 283,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590780458	0,00	2 760 358,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590780508	0,00	2 485 948,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590782561	7 289 234,20	2 495 396,54	168 275,99	293 821,91	0,00	0,00	0,00	0,00
590783775	0,00	1 996 303,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590788105	0,00	13 357 806,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590790747	0,00	0,00	1 322 501,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814844	8 808 667,50	1 321 012,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590066122	476,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

590780458	0,00	190,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590780508	0,00	215,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590782561	475,49	371,34	16,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590783775	0,00	135,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590788105	0,00	66,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590790747	0,00	0,00	131,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814844	259,50	235,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour 2024, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 3 626 384,06 € (dont 3 626 384,06 € imputable à l'Assurance Maladie)

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2025, en application de l'article L.314-7 du CASF, la dotation globalisée commune s'élève, à titre transitoire, à 42 219 608,71 €. Elle se répartit de la manière suivante, les prix de journée de reconduction étant également mentionnés:

-personnes handicapées : 42 219 608,71 €
(dont 42 219 608,71 € imputable à l'Assurance Maladie)

		Dotations (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590066122	1 217 283,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590780458	0,00	2 760 358,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590780508	0,00	2 485 948,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590782561	5 992 234,20	2 495 396,54	168 275,99	293 821,91	0,00	0,00	0,00	0,00
590783775	0,00	1 996 303,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590788105	0,00	13 357 806,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590790747	0,00	0,00	1 322 501,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814844	8 808 667,50	1 321 012,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590066122	476,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

590780458	0,00	190,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590780508	0,00	215,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590782561	390,88	371,34	16,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590783775	0,00	135,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590788105	0,00	66,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590790747	0,00	0,00	131,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590814844	259,50	275,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour 2025, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 3 518 300,73 € (dont 3 518 300,73 € imputable à l'Assurance Maladie)

Article 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois, NANCY, 54035 dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

Article 4 La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Article 5 Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France est chargé(e) de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE (590799821) et aux structures concernées.

Fait à Lille, Le 19 juin 2024

Directeur de l'offre médico-sociale

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-06-19-00061

DECISION TARIFAIRE N°10330 PORTANT
FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
EPSM LILLE METROPOLE - 590782660

DECISION TARIFAIRE N°10330 PORTANT FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
EPSM LILLE METROPOLE - 590782660

POUR LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SUIVANTS
Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) - MAS BERTHE MORISOT - 590035192
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) - ESAT ETIC - 590045050

Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2023-1250 du 26 décembre 2023 de financement de la Sécurité Sociale pour 2024 publiée au Journal Officiel du 27/12/2023 ;
- VU l'arrêté ministériel du 16/05/2024 publié au Journal Officiel du 17/05/2024 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2024 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses pour les établissements et services relevant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- VU la décision du 22/05/2024 publiée au Journal Officiel du 24/05/2024 relative aux dotations régionales limitatives 2024 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2024 ;
- VU l'arrêté ministériel du 21/05/2024 publié au Journal Officiel du 23/05/2024 fixant les tarifs plafonds mentionnés à l'article L.314-3 du code de l'action sociale et des familles applicables aux établissements et services mentionnées au a du 5° du I de l'article L.312-1 du même code ;
- VU le décret du 2 novembre 2022 portant nomination de Monsieur GILARDI Hugo en qualité de Directeur Général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- VU la décision de délégation de signature du Directeur Général de l'ARS vers le directeur de l'offre médico-sociale en date du 10/06/2024 ;
- VU le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu le 01/01/2024, prenant effet au 01/01/2024;

DECIDE

Article 1^{er} au titre de 2024, la dotation globalisée commune des établissements et services médico-sociaux financés par l'Assurance Maladie, gérés par l'entité dénommée EPSM LILLE METROPOLE (590782660), a été fixée à 11 397 774,59 €, dont -102 760,00 € à titre non reconductible.

-personnes handicapées: 11 397 774,59 € (dont 11 397 774,59 € imputable à l'Assurance Maladie)

		Dotations (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590035192	10 475 263,10	614 499,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590045050	0,00	308 011,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590035192	260,90	240,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590045050	0,00	68,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour 2024, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 949 814,55 € (dont 949 814,55 € imputable à l'Assurance Maladie)

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2025, en application de l'article L.314-7 du CASF, la dotation globalisée commune s'élève, à titre transitoire, à 11 397 774,59 €. Elle se répartit de la manière suivante, les prix de journée de reconduction étant également mentionnés:

-personnes handicapées : 11 397 774,59 €
(dont 11 397 774,59 € imputable à l'Assurance Maladie)

		Dotations (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590035192	10 475 263,10	614 499,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590045050	0,00	308 011,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590035192	260,90	240,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

590045050	0,00	68,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-----------	------	-------	------	------	------	------	------	------

Pour 2025, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 949 814,55 € (dont 949 814,55 € imputable à l'Assurance Maladie)

- Article 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois, NANCY, 54035 dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.
- Article 4 La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.
- Article 5 Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France est chargé(e) de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire (EPSM LILLE METROPOLE 590782660) et aux structures concernées.

Fait à Lille, Le 19 juin 2024

Directeur de l'offre médico-sociale

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-07-19-00001

DECISION TARIFAIRE N°10340 PORTANT
FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA
DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
TRISOMIE 21 FRANCE - 690052667

DECISION TARIFAIRE N°10340 PORTANT FIXATION POUR 2024
DU MONTANT ET DE LA REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALISEE COMMUNE
PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE
TRISOMIE 21 FRANCE - 690052667

POUR LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SUIVANTS

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
- SESSAD METROPOLE LILLOISE - 590043691

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile - SESSAD DE DUNKERQUE - 590812921

Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2023-1250 du 26 décembre 2023 de financement de la Sécurité Sociale pour 2024 publiée au Journal Officiel du 27/12/2023 ;
- VU l'arrêté ministériel du 16/05/2024 publié au Journal Officiel du 17/05/2024 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2024 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses pour les établissements et services relevant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- VU la décision du 22/05/2024 publiée au Journal Officiel du 24/05/2024 relative aux dotations régionales limitatives 2024 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2024 ;
- VU le décret du 2 novembre 2022 portant nomination de Monsieur GILARDI Hugo en qualité de Directeur Général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- VU la décision de délégation de signature du Directeur Général de l'ARS vers le directeur de l'offre médico-sociale en date du 10/06/2024 ;
- VU le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu le 22/06/2020, prenant effet au 01/01/2020;

DECIDE

Article 1^{er} au titre de 2024, la dotation globalisée commune des établissements et services médico-sociaux financés par l'Assurance Maladie, gérés par l'entité dénommée TRISOMIE 21 FRANCE (690052667), a été fixée à 1 204 764,71 €, dont -3 549,00 € à titre non reconductible.

-personnes handicapées: 1 204 764,71 € (dont 1 204 764,71 € imputable à l'Assurance Maladie)

	Dotations (en €)
--	------------------

FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590043691	0,00	0,00	592 854,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590812921	0,00	0,00	611 910,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590043691	0,00	0,00	188,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590812921	0,00	0,00	194,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour 2024, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 100 397,06 € (dont 100 397,06 € imputable à l'Assurance Maladie)

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2025, en application de l'article L.314-7 du CASF, la dotation globalisée commune s'élève, à titre transitoire, à 1 208 313,71 €. Elle se répartit de la manière suivante, les prix de journée de reconduction étant également mentionnés:

-personnes handicapées : 1 208 313,71 €
(dont 1 208 313,71 € imputable à l'Assurance Maladie)

		Dotations (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590043691	0,00	0,00	596 403,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590812921	0,00	0,00	611 910,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Prix de journée (en €)						
FINESS	INT	SI	EXT	PFR	Aut_1	Aut_2	Aut_3	SSIAD
590043691	0,00	0,00	189,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
590812921	0,00	0,00	194,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour 2025, la fraction forfaitaire mensuelle, pour le secteur personnes handicapées, s'établit à 100 692,81 € (dont 100 692,81 € imputable à l'Assurance Maladie)

- Article 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois, NANCY, 54035 dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.
- Article 4 La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.
- Article 5 Le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France est chargé(e) de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire (TRISOMIE 21 FRANCE 690052667) et aux structures concernées.

Fait à Lille, Le 19 juin 2024

Directeur de l'offre médico-sociale

ARS

R32-2024-07-22-00001

ARRÊTÉ DOS-SDES-GRHH-2024-77
PORTANT SUR LA MAJORATION DE LA PRIME DE
SOLIDARITE TERRITORIALE POUR LES
ETABLISSEMENTS SUIVANTS :
CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX / CENTRE
HOSPITALIER DE TOURCOING / CENTRE
HOSPITALIER D'HAZEBROUCK / CENTRE
HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE/ CENTRE
HOSPITALIER DE WATTRELOS

ARRÊTÉ DOS-SDES-GRHH-2024-77

**PORTANT SUR LA MAJORATION DE LA PRIME DE SOLIDARITE TERRITORIALE POUR LES
ETABLISSEMENTS SUIVANTS :**

**CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX / CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING / CENTRE HOSPITALIER
D'HAZEBROUCK / CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE/ CENTRE HOSPITALIER DE WATTRELOS**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi N° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification ;

Vu le décret n° 2021-1654 du 15 décembre 2021 relatif au dispositif de solidarité territoriale entre les établissements publics de santé ;

Vu le décret n° 2021-1655 du 15 décembre 2021 relatif à la prime de solidarité territoriale ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif à la prime de solidarité territoriale des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques ;

Vu la convention-cadre visant à organiser la mise en place de la prime de solidarité territoriale en région Hauts-de-France; approuvée par le directeur général de l'ARS par décision n°2022-41 du 25 mars 2022 et notamment son article 2.5 ;

Considérant la demande écrite et conjointe d'application de la majoration de la prime de solidarité territoriale des centres hospitaliers de Roubaix, Tourcoing, Hazebrouck, Wattrelos et le CHRU de Lille ;

Considérant l'avis favorable à la majorité des membres de la commission régionale paritaire Hauts-de-France sur les critères régionaux d'instruction définis en séance le 15 juin 2023 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les établissements de santé mentionnés ci-dessous sont autorisés à recourir à une majoration de 20 % de la prime de solidarité territoriale pour la spécialité médecine d'urgence, sur la période **du 15 juin 2024 au 15 septembre 2024** :

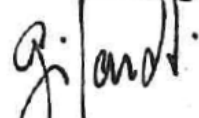
- centre hospitalier de Roubaix ;
- centre hospitalier de Tourcoing ;
- centre hospitalier d'Hazebrouck ;
- centre hospitalier de Wattrelos ;
- centre hospitalier universitaire de Lille.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 : Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Hauts-de-France et les directeurs des établissements publics de santé concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 22/07/2024

Le Directeur général



Hugo GILARDI

ARS

R32-2024-07-22-00002

ARRÊTÉ DOS-SDES-GRHH-2024-79
MODIFIANT L'ARRETE DOS-SDES-GRH-2023-136
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES
POSTES MEDICAUX DE LA REGION HAUTS-DE-
FRANCE POUR LAQUELLE L'OFFRE DE SOINS EST
OU RISQUE D'ETRE INSUFFISANTE ET ELIGIBLES
A LA PRIME D'ENGAGEMENT DE CARRIERE
HOSPITALIERE (PECH)

ARRÊTÉ DOS-SDES-GRHH-2024-79
MODIFIANT L'ARRETE DOS-SDES-GRH-2023-136
**PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES POSTES MEDICAUX DE LA REGION HAUTS-DE-
FRANCE POUR LAQUELLE L'OFFRE DE SOINS EST OU RISQUE D'ETRE INSUFFISANTE ET**
ELIGIBLES A LA PRIME D'ENGAGEMENT DE CARRIERE HOSPITALIERE (PECH)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R.6152-5-1, R.6152-204-1, R.6152-404-1, R.6152-508-1, D.6152-23-1, D.6152-220-1, D.6152-417 et D.6152-514-1 ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo);

Vu le décret n° 2017-326 du 14 mars 2017 relatif à l'activité partagée de certains personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques et créant la convention d'engagement de carrière hospitalière pour les praticiens contractuels et les assistants des hôpitaux ;

Vu le décret n°2017-327 du 14 mars 2017 portant création d'une prime d'exercice territorial et d'une prime d'engagement de carrière hospitalière ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2020 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière des praticiens contractuels et des assistants des hôpitaux, au titre des recrutements sur des postes correspondant à un diplôme d'études spécialisées présentant des difficultés importantes de recrutement dans les établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2021-51 du 12 avril 2021 modifié par les arrêtés DOS-DES-GRHH-2022-60 ; DOS-DES-GRHH-2022-68 ; DOS-DES-GRHH-2023-105 et DOS-DES-GRHH-2023-136 portant publication de la liste des postes médicaux de la région Hauts-de-France pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante et éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) ;

Vu l'avis de la commission régionale paritaire du 20 juin 2024 ;

Considérant que les postes relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins risque d'être insuffisante ont été proposés par les directeurs des établissements publics au directeur général de l'agence régionale de santé ;

Considérant que l'agence régionale de santé Hauts-de-France a proposé des critères d'analyse et que ceux-ci ont reçu un avis favorable de la commission régionale paritaire le 20 juin 2024 ;

Considérant que la commission régionale paritaire a émis un avis favorable à la liste proposée par l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

ARRETE

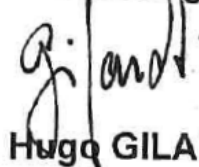
Article 1^{er} : L'annexe de l'arrêté DOS-SDES-GRH-2021-51 susvisé est remplacée par l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 : Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Hauts-de-France et les directeurs des établissements publics de santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 22/07/2024

Le Directeur général



Hugo GILARDI

ANNEXE UNIQUE

Liste des postes médicaux de la région Hauts-de-France relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante et éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière

Etablissement	Spécialité	surspécialité le cas échéant	Nombre de poste PECH 2024
Centre Hospitalier ABBEVILLE	anesthésie réanimation		3
Centre Hospitalier ABBEVILLE	endocrinologie diabétologie nutrition		1
Centre Hospitalier ABBEVILLE	gériatrie		5
Centre Hospitalier ABBEVILLE	gynécologie-obstétrique		3
Centre Hospitalier ABBEVILLE	hépatogastro-entérologie		1
Centre Hospitalier ABBEVILLE	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier ABBEVILLE	médecine d'urgence		4
Centre Hospitalier ABBEVILLE	médecine générale		4
Centre Hospitalier ABBEVILLE	médecine intensive - réanimation		2
Centre Hospitalier ABBEVILLE	ophtalmologie		2
Centre Hospitalier ABBEVILLE	pédiatrie		2
Centre Hospitalier ABBEVILLE	psychiatrie		5
Centre Hospitalier ABBEVILLE	radiologie et imagerie médicale		2
Centre Hospitalier ABBEVILLE	rhumatologie		1
Centre Hospitalier ABBEVILLE	biologie médicale		1
Centre Hospitalier AIRE SUR LA LYS	médecine générale		1
Centre Hospitalier ALBERT	médecine générale		1
Centre Hospitalier ARMENTIERES	anesthésie réanimation		4
Centre Hospitalier ARMENTIERES	gériatrie		2
Centre Hospitalier ARMENTIERES	gynécologie-obstétrique		3
Centre Hospitalier ARMENTIERES	médecine d'urgence		1
Centre Hospitalier ARMENTIERES	médecine générale		1
Centre Hospitalier ARMENTIERES	pédiatrie		2
Centre Hospitalier ARMENTIERES	radiologie et imagerie médicale		5
Centre Hospitalier ARMENTIERES	rhumatologie		1
Centre Hospitalier ARMENTIERES	biologie médicale		1
Centre Hospitalier ARMENTIERES	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier ARRAS	anesthésie réanimation		6
Centre Hospitalier ARRAS	biologie médicale		1
Centre Hospitalier ARRAS	chirurgie viscérale et digestive		1
Centre Hospitalier ARRAS	gériatrie		2
Centre Hospitalier ARRAS	gynécologie-obstétrique		2
Centre Hospitalier ARRAS	hygiène hospitalière		1
Centre Hospitalier ARRAS	médecine cardiovasculaire		3
Centre Hospitalier ARRAS	médecine d'urgence		10
Centre Hospitalier ARRAS	médecine générale		4

Centre Hospitalier ARRAS	médecine intensive - réanimation		2
Centre Hospitalier ARRAS	neurologie		2
Centre Hospitalier ARRAS	oncologie		2
Centre Hospitalier ARRAS	pédiatrie		4
Centre Hospitalier ARRAS	psychiatrie		5
Centre Hospitalier ARRAS	radiologie et imagerie médicale		5
Centre Hospitalier BAILLEUL	médecine générale	gériatrie	1
Centre Hospitalier BAILLEUL	gériatrie		2
Centre Hospitalier BEAUVAIS	anesthésie réanimation		6
Centre Hospitalier BEAUVAIS	biologie médicale		2
Centre Hospitalier BEAUVAIS	chirurgie viscérale et digestive		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	dermatologie et vénéréologie		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	hématologie		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	hépato-gastro-entérologie		3
Centre Hospitalier BEAUVAIS	maladies infectieuses et tropicales		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	médecine cardiovasculaire		2
Centre Hospitalier BEAUVAIS	médecine d'urgence		10
Centre Hospitalier BEAUVAIS	médecine générale		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	médecine intensive - réanimation		2
Centre Hospitalier BEAUVAIS	médecine interne et immunologie clinique		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	médecine physique et de réadaptation		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	néonatalogie		2
Centre Hospitalier BEAUVAIS	neurologie		2
Centre Hospitalier BEAUVAIS	oncologie		5
Centre Hospitalier BEAUVAIS	oto-rhino-laryngologie chirurgie cervico-faciale		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	pédiatrie		3
Centre Hospitalier BEAUVAIS	pneumologie		3
Centre Hospitalier BEAUVAIS	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	rhumatologie		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	urologie		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	gériatrie		2
Centre Hospitalier BEAUVAIS	anatomie et cytologie pathologiques		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	endocrinologie diabétologie nutrition		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	gynécologie-obstétrique		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	néphrologie		1
Centre Hospitalier BEAUVAIS	gériatrie	Unité de soins palliatifs	1
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	anesthésie réanimation		3
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	gynécologie-obstétrique		2
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	médecine d'urgence		4
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	médecine et santé au travail		1
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	médecine intensive - réanimation		4
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	neurologie		1
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	pédiatrie		1
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	pneumologie		3
Centre Hospitalier BETHUNE BEUVRY	médecine nucléaire		1

Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	anesthésie réanimation		10
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	chirurgie thoracique et cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	chirurgie vasculaire		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	gériatrie		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	hématologie		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	hépato-gastro-entérologie		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	médecine cardiovasculaire		2
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	médecine d'urgence		9
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	médecine générale		7
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	médecine intensive - réanimation		2
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	neurologie		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	pédiatrie		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	pneumologie		3
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	psychiatrie		4
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	gynécologie-obstétrique		3
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	rhumatologie		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	endocrinologie diabétologie nutrition		2
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	dermatologie et venereologie		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	biologie médicale		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	médecine physique et de réadaptation		2
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	ophtalmologie		2
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		2
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	oncologie		3
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	médecine nucléaire		1
Centre Hospitalier BOULOGNE SUR MER	oto-rhino-laryngologie chirurgie cervico-faciale		1
Centre Hospitalier CALAIS	endocrinologie diabétologie nutrition		1
Centre Hospitalier CALAIS	médecine cardiovasculaire		2
Centre Hospitalier CALAIS	médecine intensive - réanimation		2
Centre Hospitalier CALAIS	pédiatrie	néonatalogie	1
Centre Hospitalier CALAIS	pédiatrie		1
Centre Hospitalier CALAIS	psychiatrie		2
Centre Hospitalier CALAIS	radiologie et imagerie médicale		2
Centre Hospitalier CAMBRAI	anesthésie réanimation		1
Centre Hospitalier CAMBRAI	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier CAMBRAI	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier CAMBRAI	pédiatrie		2
Centre Hospitalier CAMBRAI	pneumologie		2
Centre Hospitalier CAMBRAI	psychiatrie		1
Centre Hospitalier CAMBRAI	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	anesthésie réanimation		3
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	chirurgie viscérale et digestive		2
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	chirurgie orthopédique et traumatologie		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	gériatrie		2
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	gynécologie-obstétrique		1

Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	hépato-gastro-entérologie		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	Médecine polyvalente		2
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	neurologie		2
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	ophtalmologie		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	pédiatrie		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	pneumologie		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier CHÂTEAU THIERRY	urologie		1
Centre Hospitalier CHAUNY	gériatrie		1
Centre Hospitalier CHAUNY	hépato-gastro-entérologie		1
Centre Hospitalier CHAUNY	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier CHAUNY	médecine d'urgence		3
Centre Hospitalier CHAUNY	médecine générale		2
Centre Hospitalier CHAUNY	médecine interne et immunologie clinique		1
Centre Hospitalier CHAUNY	ophtalmologie		1
Centre Hospitalier CHAUNY	pédiatrie		1
Centre Hospitalier CHAUNY	pneumologie		1
Centre Hospitalier CHAUNY	anesthésie réanimation		3
Centre Hospitalier CHAUNY	gynécologie-obstétrique		2
Centre Hospitalier CHAUNY	médecine et santé au travail		1
Centre Hospitalier CHAUNY	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		1
Centre Hospitalier CHAUNY	urologie		2
Centre Hospitalier CHAUNY	santé publique		1
Centre Hospitalier CLERMONT DE L'OISE	anesthésie réanimation		4
Centre Hospitalier CLERMONT DE L'OISE	gériatrie		2
Centre Hospitalier CLERMONT DE L'OISE	médecine d'urgence		7
Centre Hospitalier CLERMONT DE L'OISE	médecine générale	Addictologie	1
Centre Hospitalier CLERMONT DE L'OISE	radiologie et imagerie médicale		3
Centre Hospitalier CLERMONT DE L'OISE	médecine générale		2
Centre Hospitalier CORBIE	endocrinologie diabétologie nutrition		2
Centre Hospitalier CORBIE	médecine cardiovasculaire		2
Centre Hospitalier CORBIE	médecine générale		3
Centre Hospitalier CORBIE	pédiatrie		1
Centre Hospitalier CREVECOEUR LE GRAND	gériatrie		1
Centre Hospitalier de Fourmies	anesthésie réanimation		5
Centre Hospitalier de Fourmies	gynécologie-obstétrique		1
Centre Hospitalier de Fourmies	médecine d'urgence		7
Centre Hospitalier de Fourmies	pédiatrie		1
Centre Hospitalier de Fourmies	psychiatrie		1
Centre Hospitalier de Fourmies	chirurgie viscérale et digestive		1
Centre Hospitalier de Fourmies	médecine générale		1
Centre Hospitalier de Fourmies	gériatrie		

Centre Hospitalier de Fourmies	médecine intensive - réanimation		1
Centre Hospitalier de Fourmies	pneumologie		1
Centre Hospitalier de Fourmies	chirurgie orthopédique et traumatologie		1
Centre Hospitalier de Fourmies	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	anesthésie réanimation		4
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	biologie médicale		3
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	chirurgie viscérale et digestive		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	chirurgie orthopédique et traumatologie		3
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	endocrinologie diabétologie nutrition		2
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	gériatrie		4
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	gynécologie médicale		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	gynécologie-obstétrique		2
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	hépatogastro-entérologie		2
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	médecine cardiovasculaire		2
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	médecine d'urgence		4
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	médecine générale		5
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	médecine intensive - réanimation		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	pédiatrie		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	pneumologie		2
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	psychiatrie		2
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	radiologie et imagerie médicale		4
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	urologie		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	oncologie		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	médecine vasculaire		1
Centre Hospitalier de l'Arrondissement de MONTREUIL SUR MER - CHAM	médecine et santé au travail		1
Centre Hospitalier DENAIN	anesthésie réanimation		4
Centre Hospitalier DENAIN	gériatrie		1
Centre Hospitalier DENAIN	gynécologie-obstétrique		1
Centre Hospitalier DENAIN	hépatogastro-entérologie		2
Centre Hospitalier DENAIN	médecine cardiovasculaire		2
Centre Hospitalier DENAIN	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier DENAIN	médecine générale		1
Centre Hospitalier DENAIN	pédiatrie		1
Centre Hospitalier DENAIN	psychiatrie		1
Centre Hospitalier DENAIN	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier DENAIN	ORL		1
Centre Hospitalier DENAIN	dermatologie et vénéréologie		1
Centre Hospitalier DOUAI	anesthésie réanimation		3

Centre Hospitalier DOUAI	chirurgie vasculaire		1
Centre Hospitalier DOUAI	endocrinologie diabétologie nutrition		1
Centre Hospitalier DOUAI	gériatrie		1
Centre Hospitalier DOUAI	gynécologie-obstétrique		3
Centre Hospitalier DOUAI	hépatogastro-entérologie		3
Centre Hospitalier DOUAI	médecine cardiovasculaire		3
Centre Hospitalier DOUAI	médecine d'urgence		12
Centre Hospitalier DOUAI	médecine intensive - réanimation		2
Centre Hospitalier DOUAI	médecine vasculaire		1
Centre Hospitalier DOUAI	ophtalmologie		2
Centre Hospitalier DOUAI	pédiatrie		6
Centre Hospitalier DOUAI	pneumologie		1
Centre Hospitalier DOUAI	psychiatrie	Pédopsychiatrie	3
Centre Hospitalier DOUAI	psychiatrie		3
Centre Hospitalier DOUAI	radiologie et imagerie médicale		3
Centre Hospitalier DOUAI	santé publique		1
Centre Hospitalier DOUAI	gynécologie médicale		1
Centre Hospitalier DOUAI	neurologie		2
Centre Hospitalier DOUAI	dermatologie et vénéréologie		2
Centre Hospitalier DOUAI	néphrologie		1
Centre Hospitalier DOUAI	médecine générale		1
Centre Hospitalier DOUAI	odontologie polyvalente		1
Centre Hospitalier DOULLENS	gériatrie		1
Centre Hospitalier DOULLENS	médecine d'urgence		6
Centre Hospitalier DOULLENS	médecine générale		1
Centre Hospitalier DOULLENS	anesthésie réanimation		1
Centre Hospitalier du Pays d'AVESNES	médecine générale		1
Centre Hospitalier du Pays d'AVESNES	gériatrie		1
Centre Hospitalier du Pays d'AVESNES	médecine générale		1
Centre Hospitalier DUNKERQUE	anesthésie réanimation		11
Centre Hospitalier DUNKERQUE	endocrinologie diabétologie nutrition		2
Centre Hospitalier DUNKERQUE	gériatrie		4
Centre Hospitalier DUNKERQUE	gynécologie-obstétrique		5
Centre Hospitalier DUNKERQUE	hépatogastro-entérologie		2
Centre Hospitalier DUNKERQUE	médecine cardiovasculaire		8
Centre Hospitalier DUNKERQUE	médecine d'urgence		15
Centre Hospitalier DUNKERQUE	néphrologie		4
Centre Hospitalier DUNKERQUE	neurologie		2
Centre Hospitalier DUNKERQUE	oncologie		2
Centre Hospitalier DUNKERQUE	pédiatrie	néonatalogie	2
Centre Hospitalier DUNKERQUE	pneumologie		4
Centre Hospitalier DUNKERQUE	radiologie et imagerie médicale		3
Centre Hospitalier DUNKERQUE	santé publique		2
Centre Hospitalier DUNKERQUE	médecine générale	nutrition	1
Centre Hospitalier DUNKERQUE	biologie médicale		3
Centre Hospitalier DUNKERQUE	ORL		1

Centre Hospitalier FELLERIES LIESSIES SOLRE LE CHÂTEAU	médecine physique et de réadaptation		2
Centre Hospitalier HAM	gériatrie		2
Centre Hospitalier HAM	médecine générale		2
Centre Hospitalier HAM	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier HAUTMONT EPHAD	médecine générale		1
Centre Hospitalier HAZEBROUCK	anesthésie réanimation		1
Centre Hospitalier HAZEBROUCK	gynécologie-obstétrique		1
Centre Hospitalier HAZEBROUCK	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier HAZEBROUCK	médecine générale		2
Centre Hospitalier HAZEBROUCK	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier HENIN BEAUMONT	psychiatrie	Psychiatrie Adulte	7
Centre Hospitalier HENIN BEAUMONT	psychiatrie	Psychiatrie Infanto juvénile ou Pédopsychiatrie	2
Centre Hospitalier HIRSON	gériatrie		1
Centre Hospitalier HIRSON	médecine générale		1
Centre Hospitalier HIRSON	médecine physique et de réadaptation		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	anesthésie réanimation		4
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	biologie médicale		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	chirurgie viscérale et digestive		2
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	chirurgie orthopédique et traumatologie		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	dermatologie et vénéréologie		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	endocrinologie diabétologie nutrition		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	gériatrie		3
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	gynécologie-obstétrique		4
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	hématologie		2
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	hépato-gastro-entérologie		5
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	hygiène hospitalière		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine cardiovasculaire		6
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine d'urgence		16
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine et santé au travail		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine générale		9
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine intensive - réanimation		3
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine interne et immunologie clinique		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine physique et de réadaptation		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	médecine vasculaire		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	neurologie		6
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	oncologie		2
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	ophtalmologie		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	pédiatrie		11

Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		3
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	pneumologie		2
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	radiologie et imagerie médicale		4
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	rhumatologie		1
Centre hospitalier Intercommunal COMPIEGNE - NOYON	urologie		2
Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme RUE et ST VALERY SUR SOMME	gériatrie		2
Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme RUE et ST VALERY SUR SOMME	médecine générale		4
Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme RUE et ST VALERY SUR SOMME	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		1
Centre Hospitalier Intercommunal MONTDIDIER ROYE	biologie médicale		1
Centre Hospitalier Intercommunal MONTDIDIER ROYE	gériatrie		1
Centre Hospitalier Intercommunal MONTDIDIER ROYE	médecine d'urgence		1
Centre Hospitalier Intercommunal MONTDIDIER ROYE	médecine physique et de réadaptation		2
Centre Hospitalier Intercommunal MONTDIDIER ROYE	médecine générale		2
Centre Hospitalier Intercommunal MONTDIDIER ROYE	psychiatrie		1
Centre Hospitalier Isarien - EPSM de L'Oise de CLERMONT DE L'OISE	psychiatrie		12
Centre Hospitalier Isarien - EPSM de L'Oise de CLERMONT DE L'OISE	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		1
Centre Hospitalier JEUMONT	médecine générale		2
Centre Hospitalier JEUMONT	médecine polyvalente		2
Centre Hospitalier LAON	anesthésie réanimation		2
Centre Hospitalier LAON	biologie médicale		2
Centre Hospitalier LAON	gériatrie		4
Centre Hospitalier LAON	gynécologie-obstétrique		4
Centre Hospitalier LAON	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier LAON	médecine d'urgence		6
Centre Hospitalier LAON	médecine et santé au travail		2
Centre Hospitalier LAON	médecine générale		7
Centre Hospitalier LAON	néphrologie		1
Centre Hospitalier LAON	oncologie		1
Centre Hospitalier LAON	pédiatrie		5
Centre Hospitalier LAON	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		1
Centre Hospitalier LAON	pneumologie		1
Centre Hospitalier LAON	radiologie et imagerie médicale		2
Centre Hospitalier LAON	urologie		1
Centre Hospitalier LE CATEAU CAMBRESIS	gériatrie		1
Centre Hospitalier LE CATEAU CAMBRESIS	gynécologie-obstétrique		1
Centre Hospitalier LE CATEAU CAMBRESIS	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier LE CATEAU CAMBRESIS	médecine générale		1
Centre Hospitalier LE CATEAU CAMBRESIS	pédiatrie		1
Centre Hospitalier LE QUESNOY	gériatrie		2

Centre Hospitalier LE QUESNOY	médecine générale		2
Centre Hospitalier LE QUESNOY	médecine physique et de réadaptation		1
Centre Hospitalier LENS	anatomie et cytologie pathologiques		1
Centre Hospitalier LENS	anesthésie réanimation		10
Centre Hospitalier LENS	chirurgie vasculaire		1
Centre Hospitalier LENS	hépatogastroentérologie		2
Centre Hospitalier LENS	médecine cardiovasculaire		8
Centre Hospitalier LENS	médecine d'urgence		13
Centre Hospitalier LENS	médecine et santé au travail		2
Centre Hospitalier LENS	médecine intensive - réanimation		4
Centre Hospitalier LENS	médecine vasculaire		2
Centre Hospitalier LENS	neurologie		2
Centre Hospitalier LENS	pédiatrie	Néonatalogie	6
Centre Hospitalier LENS	pneumologie		2
Centre Hospitalier LENS	psychiatrie	Psychiatrie Adulte	6
Centre Hospitalier LENS	psychiatrie	Psychiatrie-Infanto juvénile ou Pédopsychiatrie	6
Centre Hospitalier LENS	santé publique		1
Centre Hospitalier LENS	dermatologie et vénéréologie		2
Centre Hospitalier PERONNE	anesthésie réanimation		1
Centre Hospitalier PERONNE	gériatrie		1
Centre Hospitalier PERONNE	gynécologie médicale		0
Centre Hospitalier PERONNE	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier PERONNE	médecine générale		2
Centre Hospitalier PERONNE	psychiatrie		2
Centre Hospitalier PERONNE	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	anesthésie réanimation		2
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	biologie médicale		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	chirurgie viscérale et digestive		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	chirurgie orthopédique et traumatologie		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	gériatrie		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	gynécologie-obstétrique		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	médecine d'urgence		5
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	médecine générale		6
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	médecine intensive - réanimation		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	médecine interne et immunologie clinique		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	néphrologie		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	pédiatrie		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	urologie		1

Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	maladie infectieuses et tropicales		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	pneumologie		2
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	hépato-gastro-entérologie		2
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	oncologie		2
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	ORL		1
Centre Hospitalier Région de SAINT OMER - HELFAUT	santé publique		1
Centre Hospitalier ROUBAIX	anesthésie réanimation		8
Centre Hospitalier ROUBAIX	gériatrie		1
Centre Hospitalier ROUBAIX	gynécologie-obstétrique		2
Centre Hospitalier ROUBAIX	médecine cardiovasculaire		4
Centre Hospitalier ROUBAIX	médecine d'urgence		10
Centre Hospitalier ROUBAIX	médecine générale		1
Centre Hospitalier ROUBAIX	médecine nucléaire		1
Centre Hospitalier ROUBAIX	radiologie et imagerie médicale		7
Centre Hospitalier ROUBAIX	pneumologie		2
Centre Hospitalier SAINT AMAND LES EAUX	gériatrie		1
Centre Hospitalier SAINT AMAND LES EAUX	médecine générale		1
Centre Hospitalier SAINT AMAND LES EAUX	psychiatrie		1
Centre Hospitalier SAINT AMAND LES EAUX	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier SAINT AMAND LES EAUX	médecine physique et de réadaptation		1
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	anesthésie réanimation		8
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	biologie médicale		3
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	gériatrie		11
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	gynécologie-obstétrique		5
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	hépato-gastro-entérologie		2
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	médecine d'urgence		16
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	médecine et santé au travail		1
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	médecine intensive - réanimation		6
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	neurologie		5
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	oncologie radiothérapique		3
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	pédiatrie		4
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	psychiatrie		12
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	radiologie et imagerie médicale		7
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	ORL		1
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	chirurgie orthopédique et traumatologie		3
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	chirurgie viscérale et digestive		1
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	urologie		2
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	ophtalmologie		2
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	oncologie		3
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	hématologie		4
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	dermatologie et vénéréologie		1
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	endocrinologie diabétologie nutrition		2

Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	médecine interne et immunologie clinique		3
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	médecine physique et de réadaptation		1
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	anatomie et cytologie pathologiques		2
Centre Hospitalier SAINT QUENTIN	santé publique		1
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	anesthésie réanimation		2
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	gériatrie		1
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	médecine intensive - réanimation		1
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	neurologie		1
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	pédiatrie	néonatalogie	1
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	pneumologie		1
Centre Hospitalier Sambre Avesnois MAUBEUGE - CHSA	psychiatrie		2
Centre Hospitalier SOISSONS	anesthésie réanimation		5
Centre Hospitalier SOISSONS	biologie médicale		2
Centre Hospitalier SOISSONS	endocrinologie diabétologie nutrition		1
Centre Hospitalier SOISSONS	gériatrie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	hépatogastroentérologie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	médecine d'urgence		3
Centre Hospitalier SOISSONS	médecine générale	soins palliatifs	2
Centre Hospitalier SOISSONS	néphrologie		2
Centre Hospitalier SOISSONS	neurologie		2
Centre Hospitalier SOISSONS	oncologie		2
Centre Hospitalier SOISSONS	ophtalmologie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	pédiatrie		2
Centre Hospitalier SOISSONS	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		1
Centre Hospitalier SOISSONS	pneumologie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	radiologie et imagerie médicale		1
Centre Hospitalier SOISSONS	urologie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	gynécologie-obstétrique		2
Centre Hospitalier SOISSONS	médecine intensive - réanimation		1
Centre Hospitalier SOISSONS	dermatologie et vénéréologie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	rhumatologie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	stomatologie		1
Centre Hospitalier SOISSONS	médecine et santé au travail		1
Centre Hospitalier SOISSONS	chirurgie viscérale et digestive		1
Centre Hospitalier SOISSONS	chirurgie orthopédique et traumatologie		1
Centre Hospitalier SOMAIN	gériatrie		1
Centre Hospitalier SOMAIN	psychiatrie		4
Centre Hospitalier SOMAIN	médecine générale		2
Centre Hospitalier TOURCOING	anesthésie réanimation		3
Centre Hospitalier TOURCOING	hépatogastroentérologie		1

Centre Hospitalier TOURCOING	médecine cardiovasculaire		1
Centre Hospitalier TOURCOING	médecine générale		1
Centre Hospitalier TOURCOING	neurologie		0
Centre Hospitalier TOURCOING	pédiatrie		0
Centre Hospitalier TOURCOING	radiologie et imagerie médicale		3
Centre Hospitalier TOURCOING	médecine physique et de réadaptation		2
Centre Hospitalier TOURCOING	gériatrie		2
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	anatomie et cytologie pathologiques		3
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	anesthésie réanimation	Réanimation pédiatrique	3
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	anesthésie réanimation		17
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	hépatogastro-entérologie		2
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	médecine d'urgence		15
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	médecine nucléaire		2
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	médecine physique et de réadaptation		2
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	pneumologie		1
Centre Hospitalier Universitaire AMIENS - PICARDIE	radiologie et imagerie médicale		11
Centre Hospitalier VALENCIENNES	anatomie et cytologie pathologiques		1
Centre Hospitalier VALENCIENNES	anesthésie réanimation		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	hématologie		3
Centre Hospitalier VALENCIENNES	médecine générale		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	médecine intensive - réanimation		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	oncologie		0
Centre Hospitalier VALENCIENNES	pédiatrie		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	psychiatrie		3
Centre Hospitalier VALENCIENNES	Médecine de la douleur		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	gynécologie-obstétrique		3
Centre Hospitalier VALENCIENNES	médecine d'urgence		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	chirurgie vasculaire		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	gériatrie		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	médecine vasculaire		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	santé publique	information médicale	1
Centre Hospitalier VALENCIENNES	chirurgie maxillo-faciale		1
Centre Hospitalier VALENCIENNES	chirurgie orale		1
Centre Hospitalier VALENCIENNES	ophtalmologie		3
Centre Hospitalier VALENCIENNES	oto-rhino-laryngologie chirurgie cervico- faciale		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	urologie		2
Centre Hospitalier VALENCIENNES	chirurgie viscérale et digestive	Chirurgie bariatrique	1
Centre Hospitalier WATTRELOS	radiologie et imagerie médicale		1
CH Etablissement Public de Santé "Les Erables" LA BASSEE	médecine physique et de réadaptation		2
CHRU LILLE	anatomie et cytologie pathologiques		4
CHRU LILLE	anesthésie réanimation		30
CHRU LILLE	gynécologie-obstétrique		2
CHRU LILLE	médecine cardiovasculaire		

			4
CHRU LILLE	médecine d'urgence		12
CHRU LILLE	médecine nucléaire		4
CHRU LILLE	ophtalmologie		2
CHRU LILLE	pédiatrie		10
CHRU LILLE	psychiatrie		1
CHRU LILLE	radiologie et imagerie médicale		10
CRF Jacques Fichoux SAINT GOBAIN	médecine générale		1
CRF Jacques Fichoux SAINT GOBAIN	médecine physique et de réadaptation		2
EPSM de la Somme	psychiatrie		17
EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE	psychiatrie		2
EPSM des Flandres BAILLEUL	neurologie		1
EPSM des Flandres BAILLEUL	psychiatrie		21
EPSM des Flandres BAILLEUL	médecine générale		1
EPSM Lille Métropole ARMENTIERES	psychiatrie		4
EPSM Val de Lys - Artois SAINT VENANT	psychiatrie		26
EPSMD de l'Aisne PREMONTRÉ	médecine générale		1
EPSMD de l'Aisne PREMONTRÉ	psychiatrie		2
GHPSO CREIL et SENLIS	anatomie et cytologie pathologiques		1
GHPSO CREIL et SENLIS	anesthésie réanimation		10
GHPSO CREIL et SENLIS	biologie médicale		2
GHPSO CREIL et SENLIS	chirurgie maxillo-faciale		2
GHPSO CREIL et SENLIS	chirurgie viscérale et digestive		4
GHPSO CREIL et SENLIS	chirurgie orthopédique et traumatologie		2
GHPSO CREIL et SENLIS	dermatologie et vénéréologie		2
GHPSO CREIL et SENLIS	endocrinologie diabétologie nutrition		1
GHPSO CREIL et SENLIS	gynécologie médicale		2
GHPSO CREIL et SENLIS	gynécologie-obstétrique		9
GHPSO CREIL et SENLIS	hépatogastro-entérologie		5
GHPSO CREIL et SENLIS	maladies infectieuses et tropicales		1
GHPSO CREIL et SENLIS	médecine d'urgence		16
GHPSO CREIL et SENLIS	médecine générale		8
GHPSO CREIL et SENLIS	médecine légale et expertises médicales		2
GHPSO CREIL et SENLIS	médecine vasculaire		8
GHPSO CREIL et SENLIS	néphrologie		3
GHPSO CREIL et SENLIS	neurologie		3
GHPSO CREIL et SENLIS	oncologie		2
GHPSO CREIL et SENLIS	pédiatrie		11
GHPSO CREIL et SENLIS	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière		2
GHPSO CREIL et SENLIS	pneumologie		1
GHPSO CREIL et SENLIS	radiologie et imagerie médicale		3
GHPSO CREIL et SENLIS	santé publique		2
GHPSO CREIL et SENLIS	Soins palliatifs		2
GHPSO CREIL et SENLIS	Unité du Sommeil		2
GHPSO CREIL et SENLIS	urologie		2

GHPSO CREIL et SENLIS	gériatrie		5
GHPSO CREIL et SENLIS	médecine cardiovasculaire		2
GHPSO CREIL et SENLIS	ophtalmologie		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	anesthésie réanimation		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	biologie médicale		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	endocrinologie diabétologie nutrition		1
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	gériatrie		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	gynécologie-obstétrique		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	hépatogastro-entérologie		3
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	médecine cardiovasculaire		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	médecine d'urgence		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	pédiatrie		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	radiologie et imagerie médicale		2
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	rhumatologie		1
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	chirurgie plastique et reconstructrice		1
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	ophtalmologie		1
Groupe Hospitalier Seclin Carvin	pneumologie		2
Institut Départemental Albert Calmette CAMIERS	psychiatrie		2
TOTAL GENERAL			1510

DRAAF

R32-2024-07-15-00022

Contrôle des structures - Rescrit - SCEA LE
MARQUET.docx



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM de la Somme
Service de l'économie agricole

SCEA LE MARQUET
Madame BRUNIAUX Clotilde
1 rue d'en bas
80500 BOUSSICOURT

Réf. : 2480302
Réf DRAAF : 175

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 19 juin 2024, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une création de société.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Vous envisagez la création de la société, SCEA LE MARQUET, sur une surface de 54,2861 ha de terres provenant de l'exploitation de monsieur DELARGILLE Arnaud, avec Madame BRUNIAUX Clotilde en qualité d'associée exploitante et Monsieur BRUNIAUX Guillaume en qualité d'associé non exploitant,
- vous disposez de la capacité agricole,
- vous n'êtes pas pluriactive,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour, et du SDREA de la région Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 100 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet, et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

Page 1 sur 2

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
Cité administrative - 53 rue de la Vallée - 80000 AMIENS - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 15 juillet 2024

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des
structures du service régional de la performance
économique et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Page 2 sur 2

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
Cité administrative - 53 rue de la Vallée - 80000 AMIENS - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr